



L'HONNEUR DU BOURREAU

Châtiment fierté
et honte au
seizième siècle

Joel Harrington

Omblage, 2018, 344 p.,
21 €.

Il y aurait bien des raisons de s'intéresser à la vie de Frantz Schmidt, nommé bourreau de la ville de Nuremberg en 1578 : un intérêt morbide pour des tortures médiévales ; une curiosité pour le journal d'un homme issu du peuple à une époque où peu savaient écrire ; l'envie de se plonger dans une époque âpre et violente, marquée par des guerres cruelles, religieuses notamment. Tout cela peut-être, mais surtout, le combat, exposé par Joel Harrington avec sensibilité, d'un fils qui entend recouvrer la dignité sociale perdue par son père. C'est en effet par la décision arbitraire du margrave Albrecht que Heinrich Schmidt, père de Frantz, avait été désigné

comme bourreau de la ville de Hof. Or cette fonction frappait d'ostracisme celui qui l'exerçait, ainsi que toute sa famille. On ne fréquente pas le bourreau, il habite un quartier relégué, ses enfants ne trouvent personne à épouser, il ne peut tester en leur faveur, et le fils doit reprendre le métier du père. Hypocrisie notoire, si on ne met pas les pieds chez le bourreau, on a recours aux services du guérisseur qu'est aussi F. Schmidt. Ses compétences en torture le rendent en effet apte à soulager certains maux de ses concitoyens.

La vie en Allemagne est rude à cette époque. Les habitants sont tous armés de lames, la violence

est omniprésente. D'où la volonté des autorités d'exercer une justice, variable selon le sexe et le rang social, qui se veut exemplaire. C'est pourquoi les gibets portent les corps des suppliciés jusqu'à leur décomposition, et la tête et les membres des condamnés à la roue sont exposés à la vue de tous. Entre le sort des suppliciés et celui de leurs victimes, la conscience du bourreau hésite peu : même s'il reste sobre dans ses descriptions de châtiments, il souligne la noirceur des crimes qu'il est chargé de venger. Quant à la réhabilitation de son honneur et la sortie de son état infamant, il faudra lire ce beau petit morceau d'histoire pour en savoir plus. ■ T.J.

SCIENCES SOCIALES



LA FRANCE PÉRIURBAINE

Hervé Marchal et
Jean-Marc Stébé

Puf, coll. « Que
sais-je ? », 2018,
128 p., 9 €.

À partir d'un important travail de synthèse et de leurs propres recherches, les sociologues Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé présentent dans ce nouvel ouvrage de la collection « Que sais-je ? » une analyse complète du phénomène périurbain. Considéré assez tardivement comme un objet légitime de recherche en sociologie, le périurbain est ici présenté au « pluriel », à travers ses dimensions morphologiques et spatiales (lotissements pavillonnaires de village, l'habitat collectif plus urbain...), sociodémographiques (petits moyens ne pouvant acheter en ville, « gentrificateurs »...), politiques (du vote ouvrier à l'attrait pour les extrêmes) ou polémiques (du « rêve » résidentiel au rejet des « pendulaires »).

En évitant la caricature « ordinaire » qui présente les espaces périurbains comme des territoires périphériques concentrant les désordres spatiaux comme sociaux, cet ouvrage ne nie pas les problématiques engendrées par la multiplication de ces zones ni le désenchantement qu'elles peuvent faire naître chez certains habitants.

En six chapitres, les auteurs parviennent ainsi à démontrer la complexité d'un phénomène dont l'importance ne cesse de croître, mais qui reste assez méconnu. En 2018, près d'un habitant sur quatre vit en territoire périurbain en France métropolitaine. Pourtant, à l'heure où l'étalement urbain inquiète les politiques comme les professionnels de l'aménagement du territoire et où les mobilités quotidiennes deviennent problématiques pour de nombreux travailleurs – le « mouvement » des gilets jaunes l'illustre en partie –, la question périurbaine appelle des réflexions auxquelles ce petit livre contribue.

Il n'apporte pas des réponses toutes faites et demande à être complété par d'autres analyses plus précises, par exemple sur la place, les pratiques et les représentations des différentes classes sociales qui composent ces territoires ou sur leur rapport au vote. Il n'en demeure pas moins précieux pour mieux appréhender ces territoires « intermédiaires ». ■

MATTHIEU GATEAU